CR CGT du CSA du 2 Juin 2025

Présents :

Pour la CGT : Fabrice BESNARD, Férouze GUITOUN, Sabrina CHATTI, Denise AUBERT, Amine MARRAKCHI, Camille BORNE
Pour la CFDT : Aurélien GUERIN, David VASALUCCI, MJeanne BARRIER
Pour la direction : Emmanuel TRIZAC, Stéphane PAROLA, Cécile O'BRIEN, Yasmina CHAMS, Emmanuel BEROUD

Ordre du jour : Rapport HCERES (pour avis)

Ce qu'il faut retenir de cette instance :

Le rapport d'auto-évaluation de l'HCERES est rejeté par 5 voix contre (CGT) et 3 voix pour (CFDT).

Une déclaration, reprise dans le compte rendu ci-dessous, explique la position de la CGT, qui ne remet pas en cause le travail réalisé mais le principe de l'évaluation par l'HCERES.

Compte rendu de l'instance :

Présentation du rapport par le vice-président stratégie. Il s'agit d'un ensemble de documents pour l'auto-évaluation de l'établissement, de l'enseignement et de la recherche : 22 rapports pour l'enseignement, environ 25 pour la recherche et 1 gros rapport établissement.
La démarche est la suivante : rapport AE recherche puis lancement de la campagne en octobre 2024. Mise en place de groupes de travail dans l'établissement, collecte des données jusqu'en avril, contributions rassemblées et présentées en séminaires, compilation avec le projet d'établissement, établissement du plan action, présentation en CSA et en CS. Une présentation est prévue le 12 Juin au CA.
Le VP Stratégie développe ensuite la partie du rapport décrivant les forces et faiblesses de l'établissement dans son ensemble, de la recherche et de l'enseignement. Nous notons que l'incertitude budgétaire est soulevée. Mais que dans le même temps la nécessité de développer les laboratoires est aussi affirmée. Parmi les actions proposées pour pallier à ce dilemme de manque de budget/besoin de se développer, une réévaluation de l'appui à la

recherche est mentionnée. Autres points que nous remarquons parmi les faiblesses exprimées par la présidence : la gestion administrative qui se complexifie, la multiplication des appels à projets très consommateurs de temps pour les chercheurs et pour les administratifs, les injonctions contradictoires de la soutenabilité écologique.

En préambule des discussions, la CGT présente une déclaration liminaire :

Déclaration CGT :

Pour commencer, nous tenons à saluer le travail des différentes personnes qui ont rédigé ce rapport d'auto-évaluation. Le document produit est intéressant, il met en récit certains aspects de la vie de l'école depuis 5 ans, ce qui donne un certain recul. Contrairement à un RSU, plus factuel, il y a une volonté compréhensible de présenter de manière positive le bilan de l'école à l'évaluation HCERES. Ceci explique peut-être que certains éléments qui relèvent juste du respect de la loi (rencontres entre les secrétaires FSSCT et la direction (décret) ; local syndical (décret) ; prévention des risques : obligatoire et responsabilité de l'employeur définie par le code du travail ; maintien dans l'emploi (mesures légales) code du travail - code fonction publique) sont présentés comme des avancées. Ou encore, on peut déplorer que des références au classement de Shangaï, plus que décrié et contraire à l'engagement de DORA, persiste dans ce document. Mais au-delà de ces critiques de forme, comme le RSU, nous pensons que partager ce document au sein de notre communauté ne peut qu'améliorer notre connaissance commune de son fonctionnement et alimenter nos discussions et débats dans différentes instances de l'école.

En revanche, nous sommes plus critique en ce qui concerne la finalité de ce document. Vous connaissez notre opposition de longue date à l'évaluation HCERES. Nous sommes pour une évaluation de notre travail et de nos institutions, mais nous contestons la légitimité de l'évaluation HCERES. Depuis 2013, cette agence, sous couvert d'évaluer les formations et les laboratoires de recherche de nos universités, impose l'introduction de critères du « new public management », cette doxa néo-libérale visant à laminer le service public de l'ESR. Cette année encore, l'agence a provoqué l'exaspération et l'indignation de nos collègues suite à des avis massivement défavorables concernant l'évaluation d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la banlieue parisienne et des Hauts-de-France, accablant sans discernement des établissements pourtant parmi les plus mal financés. Cette contestation est aujourd'hui remontée jusqu'à l'assemblée nationale : Jeudi 10 avril, les députés ont confirmé la suppression de l'évaluation HCERES, préalablement votée en commission. Ce vote n'est pas définitif et n'enterre pas cette agence. Mais nous tenons ici à soutenir la défiance actuelle envers l'évaluation HCERES, qui n'est autre qu'un instrument de contrôle politique. En demandant et soutenant la suppression de l'évaluation HCERES, nous ne souhaitons pas la fin de l'évaluation de notre travail ou de nos institutions. Nous souhaitons au contraire promouvoir un nouveau système collégial d'évaluation académique, ainsi qu'un dispositif transparent de contrôle des politiques scientifiques et universitaires, réellement indépendantes du pouvoir exécutif et politique.

Pour cette raison, nous votons contre le rapport d'auto-évaluation de l'ENS de Lyon qui doit être soumis à l'évaluation HCERES.

A la suite de cette lecture, un débat s'instaure entre la CGT et le Président.

Question CGT : sur la mention du classement de Shanghai qui est noté sur le rapport. Et qu'en est-il de l'open sciences ?
Réponse du Président : la mention faite dans le rapport du classement de Shanghai est vraiment mineure, mais nous l'avons inclus dans le rapport car c'est un argument qui peut parler à nos financeurs. Notre volonté de contribuer à open sciences est aussi bien décrite dans le rapport.

Question CGT : sur la feuille de route donnée par le ministère lors de la nomination du président, et sur les moyens alloués par le ministère pour tenir cette feuille de route ?
Réponse du Président : aucune feuille de route n'a été donnée, aucune rencontre avec l'exécutif, ministère ou directions.

Question CGT : sur le terme « mécénat » qui apparaît dans la description des opportunités. Devrait plutôt apparaître parmi les menaces : recul, menaces académiques de la liberté de la recherche. Quelles sont les contre parties ?
Réponse du Président : le terme de mécénat est utilisé dans ce rapport pour financer des projets qui ne touchent pas à la recherche. Il s'agit de trouver de l'argent pour le social, par exemple pour des bourses, ou pour aider à financer le bâtiment.

Question CGT : pourquoi ne pas convenir que ce mécénat est un pas de recul ? Il faut tenir compte de l'effet rebond, et du cercle vicieux dans lequel on est entrainé. Le mécénat permet aux financeurs de défiscaliser. Il s'agit donc d'une perte d'argent pour l'état, donc un manque à gagner pour le service public. Faire appel au mécénat pour pallier au manque de financement public n'est qu'un remède à court terme, qui ne va que reporter et amplifier les problèmes de financement des établissements publics comme l'est l'ENS. Il s'agit du renforcement d'une mécanique qui déstabilise le socle de la démocratie. Il faut instaurer un rapport de force avec le gouvernement. Arrêter les petits pas qui restent dans le cercle vicieux.
Réponse du Président : Le président partage en partie nos analyses, mais il dit que son point de vue reflète celui de la majorité de la population : pallier rapidement au défaut de financement. De plus il choisit de s'appuyer sur des mécénats qui ne sont pas des grandes entreprises mais des associations.

Question CGT : Pourquoi n'affirmez-vous pas votre position auprès de l'école ? Pourquoi ne pas communiquer auprès de tous les personnels pour dire que c'est un recul, que vous faites appel au mécénat sous la contrainte, et que la menace est très forte. Ne rien dire cela endort les consciences.
Réponse du Président : je n'ai aucune feuille de route donc je ne peux pas dire qu'il y a une contrainte de l'état.
Remarque CGT : Mais la contrainte financière est une contrainte de l'état !

La CFDT prend la parole pour remercier à son tour pour tout. Les élu.es CFDT sont d'accord sur certains points développés lors de cette discussion, mais souhaitent ne pas rejeter tout le rapport. Ils et elles vont donc voter pour le rapport, afin de représenter l'avis majoritaire de la population française.

Le Président reconnait que la discussion idéologique est importante, et apprécierait de reprendre ce type de discussion en dialogue social.

Le rapport HCERES est mis au vote.
3 votes Pour – 5 votes Contre – le rapport HCERES est rejeté.

Vos élu.es CGT au CSA